

RENCONTRE ENTRE LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE ET LA FILIÈRE CHEVAL

Le temps des promesses



Mercredi matin, un peu moins de dix heures après la fin du débat télévisé, le hall de l'hippodrome de Saint-Cloud accueillait une rencontre entre les candidats à la présidentielle (ou leurs représentants) et la filière cheval. Environ 500 personnes avaient répondu à l'appel de France Galop, du Trot et de la Fédération française d'équitation. Dans la foule, les sports équestres et les professionnels du trot étaient très présents. François Fillon, dont on connaît les liens avec la filière hippique, a été ovationné par l'assistance. Emmanuel Macron avait délégué Jean Arthuis. Cet élu est son conseiller "cheval" et il connaît bien les questions relatives aux activités équinnes. Le Front National était représenté par Édouard Ferrand qui est aussi familier des problématiques de la filière. Nicolas Dupont-Aignan s'est déplacé en personne mais il était clairement l'intervenant le moins bien préparé pour répondre aux questions de professionnels

du monde du cheval. Aucun représentant clairement à gauche de l'échiquier politique n'avait fait le déplacement. Même si nous ne sommes qu'à l'heure des promesses, cette rencontre a été une réussite pour plusieurs raisons. Elle matérialise une suite à la manifestation contre le *live betting* : les candidats ont pu voir à nouveau une filière unie sur des questions communes, comme la T.V.A ou la crise des paris hippiques.

Ce mercredi, devant les médias généralistes et les professionnels du monde du cheval, ils ont dû montrer qu'ils avaient conscience des particularités et de l'importance de notre filière. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, mais pour pouvoir faire valoir ses droits, il faut déjà être présent dans le débat... Nous vous livrons des morceaux choisis des interventions des candidats à la présidentielle (ou leurs représentants) dans l'ordre leur passage à la tribune.

Le Front National veut appliquer le patriotisme économique à la filière cheval



Édouard Ferrand représentait le Front National et sa candidate Marine Le Pen. Ce député européen est le fils de Bernard Ferrand, qui a notamment été président du Syndicat des éleveurs, et le neveu d'Henri Ferrand, qui a occupé le poste de directeur au sein des Haras nationaux.

Un modèle à reformer. « Marine Le Pen estime [...] que le monde du cheval dans son ensemble est un élément essentiel du patrimoine national, à la fois rural, sportif et social. [...] Il est urgent de cesser de le dépecer et de l'étrangler comme il est urgent de proposer enfin une vision cohérente pour l'avenir de la filière. Nous avons bien conscience que les courses traversent une période difficile [...] puisque les déficits s'accumulent au niveau des sociétés organisatrices. [...] Vous êtes fortement concurrencés par le sport et de nombreuses activités de loisirs qui ont modifié le comportement de consommation de beaucoup de Français. Pourtant, nous estimons qu'il n'y a pas de fatalité. [...] Les courses ne souffrent pas uniquement d'un problème de recettes financières, elles souffrent aussi de la manière avec laquelle l'argent a pu être utilisé en période de prospérité. Je pense notamment aux années 2010, 2011 et 2012. Il convient donc d'imaginer un nouveau modèle [...] en réorganisant la filière et en exportant ce modèle à l'étranger. Les courses doivent se repenser. »

Relancer les paris hippiques. « L'État doit arbitrer le plus justement possible la politique des jeux, particulièrement en maintenant les équilibres entre la FDJ et le PMU, de façon à permettre à chacune des deux sociétés de prospérer utilement pour la collectivité. [...] Il faut aussi que le monde des courses adopte une gestion financière plus responsable en commençant par lutter contre ses déficits. [...] Il faut un développement équilibré et juste entre ces deux structures, nous imposerons une rémunération [*des propriétaires de points de ventes, ndr*] identique entre la FDJ et le PMU à 5 %. ●●●

●●● *Le Front National veut appliquer le patriotisme...*

De même, les sociétés de courses ne doivent pas être tenues par les directives et les règlements de Bruxelles. Les courses ont besoin de plus d'indépendance et plus de liberté dans un cadre clair. Nous soutiendrons toutes les initiatives du PMU qui viseront à développer son activité à l'international, de façon à maintenir les ressources du trot et du galop. [...] L'Asie et le continent africain, où l'équipement en télécommunication explose, en même temps que la demande de paris, sont des territoires où le PMU doit affirmer son rayonnement international en commercialisant les courses françaises. »

Lutter contre la concurrence étrangère. « Nous soutiendrons les courses dans toutes les actions visant à un rapprochement du trot et du galop. [...] La filière cheval est un élément fondamental de l'économie rurale, qui contribue efficacement à lutter contre la désertification de nos campagnes. [...] Nous souhaitons mettre en œuvre une politique volontariste destinée à aider les jeunes professionnels à s'installer. [...] Nous avons suivi très attentivement le mouvement des Jeunes professionnels de la filière cheval qui sont aujourd'hui, grâce à leur action, la marche avancée d'une véritable réforme. Les jeunes entraîneurs qui s'installent doivent bénéficier d'un allègement de charges, afin de lancer et de développer leur activité. Comme pour le dossier de la politique agricole commune, où nous voulons récupérer nos finances pour soutenir et améliorer la vie des agriculteurs français, nous voulons redonner à nos socioprofessionnels les moyens de lutter efficacement contre les concurrents étrangers. Car ne nous trompons pas : les Anglais, les Irlandais, les Allemands et même les Italiens, avant d'être des amis, sont des concurrents directs sur les champs de courses et dans les échanges commerciaux. Dans les catalogues des ventes, ils prennent les places des éleveurs français, y compris à l'occasion des ventes du mois d'août ou d'octobre à Deauville ou chez Osarus. »

Le patriotisme économique appliqué à la filière cheval. « Nous ne nierons pas le travail effectué par certains dirigeants syndicalistes, particulièrement pour leur action de lobbying auprès de la commission européenne, notamment monsieur Malivet en faveur de l'élevage. Mais notre politique, une fois encore, sera celle du patriotisme économique appliqué à la filière cheval. Le cheval est l'avenir des territoires ruraux. [...] La ruralité est la grande oubliée des politiques publiques, que ce soit sous Sarkozy ou sous Hollande. »

Revenir à une T.V.A. à 5,5 %. « Malgré les efforts des représentants de la filière, la France est contrainte d'appliquer un taux fort de T.V.A. Il n'a jamais été remis en cause par Emmanuel Macron ou Jean Arthuis qui étaient aux affaires. Marine Le Pen reviendra sur ce taux de T.V.A. pour l'établir à 5,5 %. Nous avons pu le faire pour la restauration, nous le ferons pour la filière cheval. Marine Le Pen souhaite défendre le modèle français de la filière cheval. »

François Fillon en terrain conquis

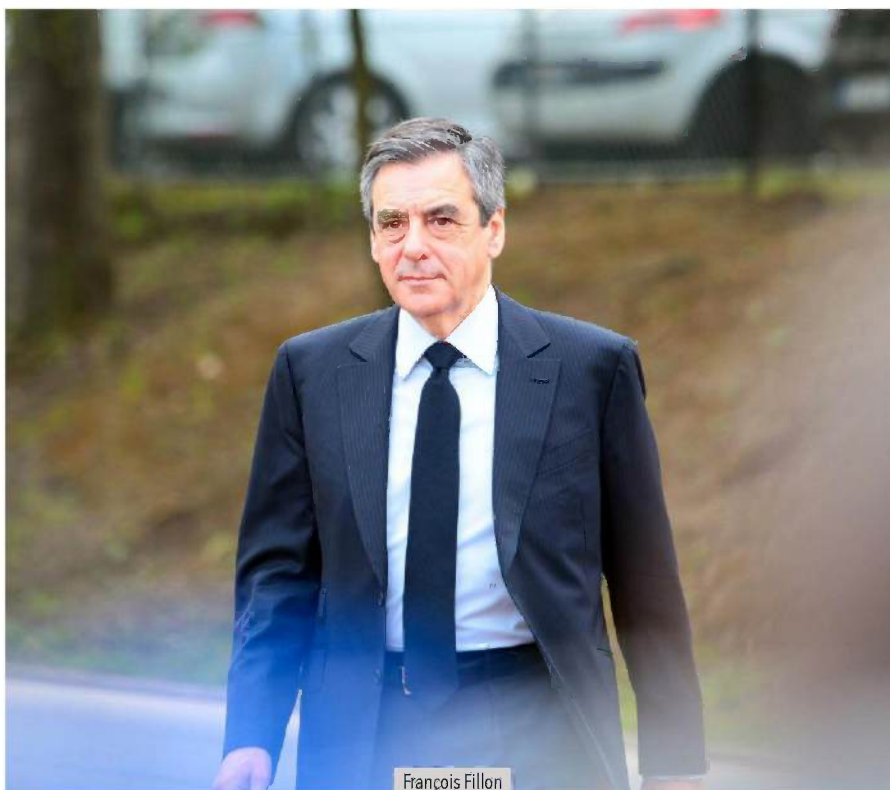


François Fillon est le candidat du parti "Les Républicains". Ce mercredi à Saint-Cloud, lors de son entrée dans le hall de l'hippodrome, il a reçu une ovation. Fort d'un ancrage local dans l'Ouest de la France, l'ancien Premier ministre connaît bien la filière cheval.

Un devoir de protection. « Merci beaucoup, quel accueil ! C'est sûrement parce que je suis un peu l'un des vôtres, ayant pendant longtemps présidé la Société des courses de Sablé-sur-Sarthe et parce que dans la Sarthe, je vis à l'ombre de deux monuments, l'Abbaye de Solesmes et [Jean Michel, ndr] Bazire. [...] ●●●

●●● François Fillon en terrain conquis

En tant que président de la Région des Pays de la Loire, qui compte la plus forte concentration hippique du territoire, j'ai vu l'importance sportive, sociale mais aussi économique des sports hippiques. Et j'ai bien conscience qu'une dérégulation du financement de la filière constitue une menace qui a fait réagir la semaine passée la France du cheval contre le caractère inéquitable d'une décision. [...] Votre mobilisation a fait reculer le gouvernement. Mais on peut se poser la question de savoir s'il fallait ou non en arriver à ce mouvement d'exaspération pour rappeler que, lorsque l'on assure la tutelle d'un secteur comme celui de la filière équine, on a un devoir de protection à l'égard de ses entreprises. [...] En ce qui me concerne, je veux vous dire que j'assumerai ce devoir et les responsabilités qu'il implique. »



François Fillon

La filière a perdu beaucoup de temps. « Il y a cinq ans, lorsque j'étais Premier ministre, j'ai entendu les préoccupations que faisaient naître l'ouverture à la concurrence des paris en ligne dès 2010. J'ai donc souhaité qu'une réflexion soit engagée et j'ai décidé la constitution d'une mission confiée à Daniel Augereau. [...] Son rapport préconisait une réforme jugée incontournable pour l'avenir des courses. Pour des raisons diverses, les dirigeants de l'époque ont limité les préconisations du rapport à la seule création d'un comité stratégique dont les travaux maintenant rapportés n'ont pu aboutir que sur un évident constat de stricte économie. C'était il y a cinq ans. Que de temps perdu malgré la détermination de vos dirigeants actuels à s'engager dans une voie réformatrice et leur volonté, comme le recommandait le rapport Augereau, de mutualiser les compétences de vos deux sociétés-mères. Réunir l'offre produit autour du cheval et des courses me paraît un enjeu essentiel parce qu'elle permettra de regagner des parts de marché. Si la filière s'y engage, je suis prêt à ce que l'État soutienne cette démarche le temps qu'elle se construise. »

Œuvrer pour un taux de T.V.A. adapté. « Je sais que vos principales préoccupations concernent la fiscalité, la lourdeur des normes et plus généralement tout ce qui pèse sur votre activité économique. Vos critiques se sont ciblées en 2014 sur une T.V.A. jugée sévèrement par les propriétaires, qui ont vu brutalement leur facture s'alourdir. Les éleveurs ne peuvent plus vendre ou faire jeu égal avec la concurrence étrangère. Les entraîneurs sont confrontés à la contrainte des 35 heures et à l'alourdissement des charges sociales. [...] Je veux mettre le paquet sur la baisse des charges, je veux assouplir notre marché de l'emploi, je veux débureaucratiser notre système économique. [...]

J'ai inscrit la T.V.A. et la compétitivité en tête de mon programme. J'ai également suivi avec beaucoup d'intérêt l'action de la sénatrice Anne-Catherine Loisier. Elle estime que Bruxelles ne serait plus hostile à la solution de la subsidiarité en matière de T.V.A. Cette évolution permettrait de mettre en avant l'application d'un taux adapté. Je m'engage donc à plaider en ce sens auprès des instances européennes. » ●●●

●●● François Fillon en terrain conquis

Créer un comité interministériel. « L'avenir de la filière repose aussi sur les sources de son financement. Pour l'essentiel, elles proviennent du marché du jeu et de son organisme collecteur, le PMU. L'ouverture des paris en ligne a entraîné des transferts entre les différents opérateurs et formes de jeux qui ont affecté le chiffre d'affaires de vos hippodromes. J'entends vos inquiétudes, alors même que la Cour des comptes qualifie de préoccupante la fragilité de la filière équine. [...] Je souhaite créer un comité interministériel responsable de la politique des jeux d'argent qui devrait permettre de mettre en place un traitement fiscal cohérent et non discriminatoire entre les différents opérateurs du marché des jeux. Je souhaite aussi que le ministère de l'Agriculture retrouve l'autorité sur la filière qui a été transférée au ministère du Budget ces dernières années. À mes yeux, la filière équine contribue à un aménagement harmonieux du territoire. C'est aussi au nom de ce rôle que je considère qu'on ne doit pas traiter de la même façon les jeux liés au cheval et les autres. »

Les hippodromes en France. Lors de la séance de questions-réponses, François Fillon a été interrogé sur le nombre d'hippodromes en activité en France. Il a déclaré : « Les hippodromes sont une richesse qui permet d'alimenter la filière cheval. Ce sont aussi des lieux de convivialité. Si l'on prend l'exemple de Sablé-sur-Sarthe, il n'y pas beaucoup d'autres événements qui rassemblent autant de monde que les courses. En ce qui concerne le nombre d'hippodromes, ce n'est surtout pas à l'État de régler cette question. Cela doit être réglé lors d'un dialogue entre vos organisations et les collectivités locales. L'État doit encourager le développement de la filière et cela passe par des hippodromes nombreux sur le territoire. [...] Les courses font partie des traditions à conserver, mais à moderniser. »

Jean Arthuis (porte parole "En Marche !") : « Un taux de 10 % de T.V.A. serait approprié »



Ce mercredi "En Marche !", le mouvement politique d'Emmanuel Macron, était représenté par Jean Arthuis, son conseiller pour les questions équines. L'ancien sénateur de la Mayenne et maire de Château-Gontier est à l'origine de la création d'un groupe cheval au parlement européen en 2016.

Alléger la fiscalité et supprimer l'I.S.F. « La filière souffre car son financement s'étirole mais aussi car notre pays traverse une crise économique. La conjoncture pèse forcément sur la filière hippique. La loi promulguée au mois de mai 2010 a ouvert à la concurrence les jeux d'argent en ligne. Ce fut un moment très difficile mais chacun avait conscience du développement des jeux clandestins en ligne qui ne restituaient rien à la filière. Il fallait y mettre bon ordre. Tel fut l'objet de cette législation. Nous avons mis en place l'Arjel pour réguler les jeux en ligne. Cela a fait naître une concurrence avec les jeux sportifs. En 2012, le gouvernement a jugé bon de légiférer dans la précipitation suite à l'intervention de la Cour de justice européenne au sujet de la T.V.A. Il en résulte une législation complexe et dont la cohérence me paraît pour le moins douteuse [...] ●●●

● ● ● *Jean Arthuis (porte parole "En Marche !")*

Emmanuel Macron entend redonner des marges de liberté à tout ceux qui entreprennent. Il est donc à votre écoute pour rétablir la confiance avec les acteurs de la filière. Son projet porte sur la simplification du droit du travail. Dans le monde des courses, peut-être y a-t-il nécessité de revoir certaines conventions de travail. Emmanuel Macron confirme la nécessité d'alléger les charges qui pèsent sur le travail et la fiscalité du revenu du capital, qu'il s'agisse des intérêts, des dividendes ou des plus-values. Pour cela, il veut instaurer une flat tax de 30 %. Il insiste aussi sur la nécessité de supprimer l'I.S.F. pour tous les biens qui contribuent à l'activité économique. »



Jean Arthuis avec Edouard de Rothschild et Dominique de Bellaigue

Pour un taux de T.V.A. à 10 %. « Nous avons bien compris que la T.V.A. est au cœur de vos préoccupations. L'Europe est en cause à ce sujet. [...] Si l'on veut sauver la filière, il ne faut surtout pas envisager des schémas de sortie de l'Union Européenne et de la zone euro. Cela aurait des conséquences économiques dramatiques. L'urgence est de faire converger nos législations. C'est aussi d'éviter de surtranscrire les directives européennes, comme celle concernant la lutte sur le blanchissement de l'argent sale. Il y a aura une directive dans les prochains semestres qui visera à limiter à 2.000 € les encaissements en espèces. Mais il semblerait que certains pays, comme l'Irlande, n'entendent pas adopter ces dispositions. Nous sommes à la veille de la réouverture de la directive sur la T.V.A. Nous pouvons nourrir des espoirs fondés de révision de la législation. »

Au cours de la séance de questions-réponses, Jean Arthuis a précisé sur ce sujet : « Pour conforter mon optimisme, j'ai récemment entendu une déclaration du commissaire en charge de la flexibilité. Il a confirmé qu'on laisserait aux États une plus grande liberté. [...] Je pense que si on pouvait obtenir un taux de 10 %, cela serait approprié. [...] Si j'avais quelque influence dans les mois qui viennent, je serais prêt à ce que l'on étudie un système très simplifié pour les propriétaires non assujettis, de telle sorte qu'ils puissent eux aussi récupérer la T.V.A. »

Mettre en place un délégué interministériel. « La filière et l'État sont partenaires et parfois en conflits d'intérêts. Les deux entités prennent leur part sur les enjeux hippiques. Il faut trouver le juste équilibre entre les nécessités du Budget, avec la dette en ligne de fond, le PMU et la FDJ. L'État doit veiller au développement équilibré et équitable des différents types de jeux. J'ai été particulièrement attentif à la réaction qui a suivi la mise en place d'une expérimentation sur le *live betting*. Je veux saluer la forte mobilisation qui semble avoir été entendue par un gouvernement imprudent. Nous n'échapperons pas à la concurrence, mais il faut savoir qui fait quoi. Il y a au moins six ministères qui s'occupent de la question équine.

[...] Face à ce manque de coordination, nous plaiderais pour qu'il y ait au moins un délégué interministériel qui puisse avoir la main. Toute décision doit faire l'objet d'études d'impact. »

Recentrer l'activité du PMU. « Je voudrais exprimer un souhait personnel. Pendant mon enfance dans l'Ouest, j'allais aux courses en famille. Je crois que les hippodromes doivent rester des lieux de convivialité. Je suis un peu triste quand je vois des réunions sans public. Il faut certainement réécrire une histoire qui liera les courses et le public. [...] Il m'arrive parfois de voir sur Equidia des courses dans des pays lointains. Je me demande quelles relations on peut avoir avec ces compétiteurs. Quelle différence va-t-on faire entre le tirage du loto et de telles compétitions ? Il y a certainement la nécessité d'un recentrage. Un travail exigeant nous attend. Vous avez entrepris des réformes et je ne saurais trop vous encourager à prolonger dans ce sens. »

Au cours de la séance de questions-réponses, Jean Arthuis a précisé sur ce sujet : « C'est une réflexion personnelle, mais je pense que le PMU a intérêt à se concentrer sur les paris hippiques. Si l'on va sur le terrain qui est celui du voisin, le voisin sera tenté de sortir de son propre champ. Sur ce point, je fais confiance à la filière car nous sommes dans une logique de liberté et de responsabilité. »

Petites annonces

Beau domaine d'élevage À VENDRE :

situé en région Centre (Sud Berry),
proche A20 Paris-Toulouse : propriété sur 22 ha
avec élégant manoir XIX^e de 500 m², bâtiments
(écuries, granges), maison de gardien, ferme,
étang (1 ha). Possibilité d'acquérir plus de pâtures.
Ensemble résolument rare, le charme aux portes
du Limousin.

Contact : estateforsale@orange.fr

Nicolas Dupont-Aignan, l'ami des animaux

Nicolas Dupont-Aignan est à la tête de "Debout la France". Ce candidat qui a plusieurs fois pris position en faveur des associations animalistes est venu en personne à la rencontre des professionnels de la filière cheval, ce mercredi à Saint-Cloud.

Un taux de T.V.A. réduit pour redynamiser la filière. « Nous avons la chance d'avoir un système qui s'autorégulait et qui s'autofinçait. Il était l'honneur de notre pays, et il a d'ailleurs été copié. Vous pouvez être fiers de tout ce que vous avez fait mais l'autorité politique n'a pas eu de stratégie. La vraie question, ce n'est pas d'être pour ou contre l'Europe. On est tous européens. Mais devons-nous pour autant accepter que des gens non élus prennent des décisions à notre place ? Vous avez été les victimes de cet abandon de l'autorité nationale, notamment avec la fameuse affaire de la T.V.A. [...] Il faut redynamiser votre secteur économique [...] La question est de savoir comment on va baisser la T.V.A. à 5,5 %. C'est vital. On n'aurait jamais dû accepter cette augmentation du taux. Je prends l'engagement ferme de revenir à un taux de T.V.A. réduit. Il est inacceptable que l'on soit obligé de passer par Bruxelles sur ce sujet. Si c'est le choix de la France de se passer d'une recette fiscale pour dynamiser un secteur qui irrigue nos campagnes, qui permet d'avoir des emplois de proximité, des emplois qu'aiment les jeunes, il faut pouvoir le faire. Il faut favoriser l'élevage en aidant les éleveurs dans leur tâche. La prime au naisseur a été supprimée en 2009 [il s'agit de la suppression de la prime à l'éleveur dans les sports équestres, ndlr]. Il faut aider ce savoir-faire français qui est exceptionnel. »
À l'occasion de son passage au Salon du cheval, Nicolas Dupont-Aignan avait déclaré à L'Éperon : « Le nouveau taux sera intermédiaire (...) il ne pourra pas être baissé à 5,5 %. »

Les paris hippiques. « Un autre point me paraît important pour dynamiser la filière : il s'agit des paris. Je m'étais opposé à la libéralisation des jeux sous un gouvernement précédent. Je veux de la concurrence. Je ne suis pas collectiviste. Mais la concurrence déloyale, cela n'est pas possible. Sur l'affaire de la fiscalité sur les paris sportifs et les paris hippiques, il faut harmoniser et même rétablir un petit avantage pour les paris hippiques. Vous avez perdu un milliard, c'est considérable ! Concernant les paris en ligne, il faut que l'on sache comment on procède fiscalement parlant pour qu'il n'y ait pas d'évaporation [...] Le rôle de l'État est d'adapter son prélèvement au numérique, car il faut éviter que certains jeux en ligne puissent détourner la richesse collective. »

Au cours de la séance de questions-réponses, Nicolas Dupont-Aignan a été interrogé sur l'équilibre entre la FDJ et le PMU : « Je ne sais pas [...] Je n'ai pas de connaissances approfondies sur ce sujet [...] Je voudrais mettre en place une commission afin d'avoir une nouvelle politique des jeux dans les six mois. »



Nicolas Dupont-Aignan

Le bien-être animal. « Les Français sont préoccupés par le bien-être animal. On a créé parfois des amalgames en diffusant des images choquantes. [...] Il faut moderniser nos abattoirs et créer un fonds commun qui permettrait de financer l'équarrissage en mettant en place une taxe lors des changements de propriétaires. Je sais que le monde des courses est très attaché à la fin de vie des chevaux. J'ai fait une proposition à la demande de mon amie Brigitte Bardot. Cela a suscité quelques tempêtes. Mais je pense qu'on peut réfléchir à améliorer les choses de manière intelligente. [...] J'ai pris cette mesure et je l'assume. J'aurais certainement dû vous consulter en amont. Le statut de l'animal doit évoluer sans bouleverser la filière. En Angleterre, on ne consomme pas de viande de cheval et pourtant on y aime les courses. »

En 2013, Nicolas Dupont-Aignan a déposé une proposition de loi « visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer d'animal de rente à animal de compagnie ». Il était précisé dans ce document : « Je suis favorable à une modification du statut juridique du cheval pour le faire passer d'animal de rente à animal de compagnie. »

Relancer l'emploi et alléger les charges. « Au lieu de laisser à l'abandon les filières, je souhaite de vraies feuilles de route, ministre par ministre, filière par filière. Mon objectif est la relocalisation d'un million d'emplois et la création d'un autre million d'emplois. [...] Si l'on écoute les professionnels, on pourrait créer, sans dépenser beaucoup d'argent, avec des mesures de bon sens, ici 4.000 emplois, ici 5.000, ici 10.000... [...] Je ferai tout pour que cette filière qui est à la confluence de nos territoires, du monde animal et qui est une fierté française, soit aidée. D'ailleurs, il faut saluer ses investissements, comme le nouveau Longchamp »

Au cours de la séance de questions-réponses, Nicolas Dupont-Aignan a précisé sur ce sujet : « Je veux supprimer l'IS.F. sur les fonds investis dans des PME qui produisent en France. De même, je souhaite diviser par deux l'impôt sur les sociétés pour tous les bénéficiaires réinvestis en France. » □